

*Commission de consultation  
sur les pratiques d'accommodement  
reliées aux différences culturelles*

**Mémoire du Cégep de Sherbrooke  
12 octobre 2007**

# *LE CEGEP DE SHERBROOKE*

## **Présentation du Cégep de Sherbrooke**

Fondé en 1968, le Cégep de Sherbrooke est reconnu pour la qualité de sa formation, l'excellence de ses services aux étudiants<sup>1</sup> ainsi que pour le caractère novateur et la diversité de son offre de programmes. Chaque année, plus de 6 000 étudiants, provenant de partout au Québec, choisissent l'un de ses 31 programmes d'études, dont 23 sont du secteur technique et 8 du secteur préuniversitaire.

L'établissement est le plus grand cégep en province situé hors Montréal et Québec et se classe parmi les employeurs d'importance en Estrie avec plus de 800 personnes à son emploi. Situé en plein cœur de Sherbrooke, ville verte, ville étudiante, le Cégep de Sherbrooke fait partie des neuf institutions d'études supérieures et de la santé associées pour constituer le Pôle universitaire de Sherbrooke, unique au Canada.

Acteur de premier plan dans sa région, le Cégep de Sherbrooke œuvre au développement de ses étudiants dans la perspective de leur réussite et de leur diplomation, et ce, dans le cadre des programmes d'études de formation initiale et de formation continue. Il fournit une formation ouverte sur sa communauté et sur le monde, des situations d'apprentissage novatrices ancrées dans la réalité, ainsi qu'un cadre de vie sain et stimulant. Il se veut un véritable créateur de relève !

## **Présence de la diversité au Cégep de Sherbrooke**

Actuellement, le Cégep œuvre au développement de la dimension internationale et interculturelle dans son établissement par l'accueil d'immigrants dans les programmes réguliers et de francisation, par la réalisation de projets de mobilité étudiante et de coopération internationale, en Afrique et en Amérique du Sud, et par le recrutement d'étudiants internationaux.

Concrètement, la diversité culturelle est présente sous différentes formes au sein de l'établissement. Tout d'abord, depuis 2000, le Cégep est partenaire du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour l'administration du programme de francisation des immigrants allophones de Sherbrooke. À chaque session, environ 150 personnes immigrantes de différentes nationalités fréquentent le Cégep de Sherbrooke pour poursuivre le programme de francisation. Ce programme vise principalement l'apprentissage de la langue française et l'intégration à la société québécoise. Le Cégep accueille également, dans les programmes réguliers, des immigrants ayant fait une partie de leurs études secondaires dans le système scolaire québécois ou d'autres, récemment arrivés au Québec, et qui, après leur francisation, ont choisi d'étudier dans notre maison d'enseignement pour obtenir un diplôme québécois. De plus, environ 150 étudiants par année réalisent des stages à l'étranger et des stagiaires venus d'ailleurs sont également accueillis dans nos différents programmes. Finalement, le Cégep de Sherbrooke reçoit de 20 à 40 étudiants internationaux par année. Ces étudiants internationaux sont principalement originaires de pays francophones.

---

<sup>1</sup> L'emploi du masculin générique a pour but d'alléger le texte et s'applique aussi bien aux femmes qu'aux hommes

## ***INTERET MANIFESTE POUR LE SUJET DE LA CONSULTATION***

La régionalisation de l'immigration, visée par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles depuis maintenant plusieurs années, fait en sorte que l'Estrie devient de plus en plus une région d'accueil. Cette volonté politique ainsi que les mesures et services mis en place par la région entraînent et entraîneront encore davantage dans les prochaines années un accroissement de la diversité culturelle parmi notre clientèle étudiante. Cet accroissement de clientèle rend le Cégep de Sherbrooke encore plus ouvert à la réflexion sur les relations interculturelles et l'intégration. En effet, en tant que maison d'enseignement, nous sommes préoccupés par l'accès à l'éducation à toutes les personnes qui le désirent, qu'elles soient originaires d'ici ou d'ailleurs. Il est de notre responsabilité d'assurer le développement personnel et professionnel des étudiants issus des communautés culturelles et de contribuer au développement social, culturel et économique de la région. Nous sommes également sensibles à l'importance de l'éducation à la citoyenneté de nos étudiants québécois « de souche ». Dans un contexte de globalisation, le développement des compétences interculturelles est devenu incontournable. A cet égard, notre organisation peut jouer un rôle important dans l'éducation et le développement humain de citoyens engagés, informés et ouverts sur le monde.

## ***LE MODELE DE L'INTERCULTURALISME ET L'INTEGRATION COLLECTIVE***

Dans les prochaines sections, nous présenterons nos pratiques actuelles en lien avec l'intégration des personnes immigrantes et des communautés culturelles ainsi que diverses recommandations. Nous considérons essentiel de partager notre point de vue sur cette dimension (dimension C) de la consultation puisque nous jouons un rôle important dans l'intégration de cette clientèle par le biais de notre mission éducative et de la francisation.

D'entrée de jeu, nous tenons à spécifier que nous sommes en accord avec le modèle québécois d'interculturalisme et que nos actions vont dans ce sens. Ces actions sont notamment dictées par les directives du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles quant à la gestion du programme de francisation, directives inspirées et orientées par l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration (1990).

Globalement, dans la région de l'Estrie, de même qu'au Québec en général, nous constatons que les demandes d'accommodements raisonnables ou même d'ajustements concertés sont relativement peu nombreuses en proportion du nombre de personnes immigrantes ou de citoyens issus de communautés culturelles autre que québécoise. Le problème central de ce débat ne semble donc pas être le nombre de demandes liées à des pratiques d'harmonisation, mais plutôt le manque apparent de sensibilisation ou d'information de la population générale face à ce type de pratiques et à ces enjeux. En effet, peu de gens semblent connaître les notions de pratiques d'accommodements, d'accommodements raisonnables et d'ajustements concertés et leur processus respectif. Également, peu de gens semblent connaître l'origine des demandes et les motifs liés à ces demandes. La notion d'accommodements raisonnables

semble actuellement faire référence uniquement aux demandes des communautés culturelles alors qu'elle concerne tout individu ou groupe qui juge que certains droits ou libertés fondamentales sont brimés par une loi, une situation, etc.

Pour modifier la pensée individuelle et collective et pour favoriser le développement de rapports interculturels plus harmonieux au sein de notre société, des actions de sensibilisation et d'information doivent être prises. Cette responsabilité de sensibilisation et d'information incombe aux instances gouvernementales, aux intervenants du secteur de l'éducation, mais également à tout organisme ou individu ayant à cœur l'évolution d'une société québécoise autant harmonieuse que diversifiée.

## ***LES ACTIONS CONCRETES DU CEGEP VISANT L'INTEGRATION DES IMMIGRANTS A LA SOCIETE QUEBECOISE***

### **La francisation des immigrants allophones**

Le Cégep de Sherbrooke, par sa mission éducative et son rôle d'acteur important dans la communauté, participe activement à la première phase d'adaptation et d'intégration des immigrants allophones à la société québécoise. Le programme de francisation permet en effet de rejoindre un nombre considérable de nouveaux immigrants, généralement dans leur première année d'installation au Québec, et de leur transmettre diverses notions sur le fonctionnement de la société québécoise, les différents modes de pensée des Québécois, les attitudes valorisées par les citoyens, par les employeurs, etc. Concrètement, dans ce programme, 220 à 330 heures de formation sont allouées à l'intégration à la société québécoise par le biais d'activités interactives, de formations ou conférences, de débats, de visites d'organismes gouvernementaux, communautaires ou d'industries, etc. Certains de nos intervenants sont d'ailleurs eux-mêmes des citoyens canadiens d'origines étrangères qui peuvent profiter de leur expérience antérieure d'immigration pour témoigner de leur vécu aux nouveaux arrivants. Durant leurs premières années au Québec et notamment dans le programme de francisation, les immigrants doivent réaliser plusieurs adaptations tant au plan biologique, physique que social et psychologique. Ils sont confrontés à différentes pertes et deuils et doivent retrouver de nouveaux schèmes de référence pour être en mesure d'interagir efficacement avec autrui (Legault, 2002). Les intervenants du programme de francisation deviennent donc des acteurs importants de ce processus et œuvrent à faciliter ces « réapprentissage » en transmettant les principales valeurs et orientations de la société québécoise.

Les interactions et échanges interculturels sont également des éléments essentiels pour l'intégration des immigrants et l'établissement d'un climat sociétal sain et harmonieux. Ces relations ne semblent toutefois pas toujours s'instaurer facilement et spontanément entre les individus. Par exemple, malgré le fait que les immigrants en francisation et les étudiants des programmes réguliers se côtoient dans le même environnement physique, la véritable rencontre interculturelle est limitée, si elle n'est pas fortement encouragée voire même structurée au départ par les intervenants du Cégep. La barrière linguistique, la gêne initiale de certains Québécois face à la différence et la nouveauté, la fatigue émotionnelle, l'écart intergénérationnel et le constant effort demandé aux personnes immigrantes pour fonctionner en société et s'adapter, peuvent être des éléments explicatifs de ce constat. Il importe donc de favoriser toute

activité ou événement au sein de notre établissement et dans la communauté qui vise le rapprochement interculturel et le développement des compétences interculturelles et qui influence l'intégration harmonieuse et réelle des personnes immigrantes dans notre société. L'intégration doit aller plus loin que la simple cohabitation ou le simple côtoiement d'individus issus de deux cultures ou plus.

Depuis maintenant plusieurs années, le Cégep de Sherbrooke déploie de nombreux efforts pour offrir un programme d'activités diversifiées dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles. Les *journées interculturelles* et le *Forum des Sciences humaines* permettent à la communauté collégiale d'aborder le thème de la diversité par différents médiums tels que des conférences et débats, du théâtre et des contes, de l'humour, des kiosques, de la musique, des dégustations, etc. Durant cette semaine, la richesse et l'expérience des étudiants de la francisation sont fortement sollicitées et mises à l'honneur.

Dans un autre ordre d'idées, la distance culturelle (Hofstede, 1990) entre deux pays n'est pas toujours proportionnelle à la distance en kilomètre entre ces pays ou à la différence linguistique. Deux individus issus de pays francophones peuvent ressentir et vivre des différences culturelles beaucoup plus grandes qu'un individu issu d'un pays francophone et un individu issu d'un pays hispanophone par exemple. Actuellement, les activités de sensibilisation à la culture québécoise semblent être offertes uniquement aux immigrants allophones qui participent à l'ensemble du parcours de francisation, lequel dure approximativement une année.

Qu'arrive-t-il aux immigrants francophones ou aux autres immigrants qui n'ont pas participé activement au programme de francisation ? Pour ces individus, existe-t-il des formations avancées similaires au programme de 330 heures de la francisation destinée à l'intégration à la société québécoise des immigrants allophones ? Nous estimons que l'ensemble des personnes immigrantes francophones, anglophones ou allophones doit être sensibilisé à la réalité québécoise pour assurer l'harmonie collective. Les établissements d'enseignement qui interviennent dans les programmes de francisation des personnes allophones possèdent déjà une expertise reconnue dans les sphères liées à l'intégration à la société québécoise et pourraient certainement être des collaborateurs importants dans le développement et l'administration de ce type de programme de formation.

## ***RECOMMANDATION I***

Favoriser la sensibilisation à la société québécoise et l'intégration de tous les nouveaux arrivants francophones, anglophones ou allophones en développant des programmes de formation structurés.

## **L'éducation et la sensibilisation des étudiantes et étudiants d'origine québécoise**

Nous l'avons dit précédemment, la mission du Cégep de Sherbrooke est de favoriser le développement des étudiants en leur fournissant, entre autres, une formation ouverte sur la communauté et sur le monde. L'éducation des étudiants québécois à la citoyenneté ainsi que leur sensibilisation à la diversité culturelle sont d'autres éléments qui interpellent également notre organisation. Ces thématiques peuvent être abordées en classe, mais peuvent également aller au-delà de l'apprentissage conceptuel par l'entremise notamment des projets de mobilité étudiante internationale. Dans ce contexte, les étudiantes et étudiants ont l'occasion de confronter leurs schèmes de valeurs, leurs modes de pensée, leurs croyances avec ceux d'autrui dans le cadre d'une expérience humaine intense et enrichissante.

Pour véhiculer des valeurs d'ouverture sur le monde et sur la communauté, les intervenants du Cégep, et principalement les enseignants, doivent eux-mêmes être sensibilisés aux divers phénomènes liés à la rencontre interculturelle et même développer davantage leurs compétences face à ces enjeux. Encore une fois, ce développement de compétences peut se faire par de la formation, par des activités de sensibilisation, mais également par l'expérience interculturelle en elle-même, qu'elle se produise outre-mer ou au sein même de la communauté québécoise.

Tant pour la clientèle étudiante que pour les membres du personnel, il ne suffit pas de connaître les enjeux liés à la diversité pour devenir compétent et efficace en relation interculturelle. Il faut vivre cette diversité pour le devenir. En plus de la francisation, un autre moyen dont le Cégep de Sherbrooke s'est doté pour permettre à la communauté collégiale de vivre cette expérience interculturelle au sein même de son établissement est l'accueil d'étudiants internationaux. Les étudiants ainsi que le personnel du Cégep côtoient alors au quotidien des individus de différentes origines et tous ont ainsi l'opportunité d'apprendre d'autrui et de s'influencer. Des mesures doivent ainsi être mises en place pour soutenir l'accueil de ces étudiants mais également leur intégration dans la communauté collégiale et leur persistance aux études.

Nous estimons que l'éducation et la sensibilisation à la diversité culturelle doivent se faire par l'accroissement des projets de mobilité, par le recrutement d'étudiants internationaux, mais également par une meilleure intégration des dimensions interculturelles dans le cursus scolaire et dans les activités à caractère socioculturel. Ces diverses actions s'intègrent dans la volonté provinciale de l'internationalisation de la formation. Ces compétences transversales deviennent essentielles dans notre monde actuel pour assurer le développement personnel et professionnel de nos étudiants et de nos employés. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pourrait d'ailleurs constituer une avenue intéressante pouvant rejoindre un nombre plus élevé d'individus. À cet effet, le Cégep a eu l'opportunité, dans les dernières années, de mettre de l'avant un projet de mobilité virtuelle, le projet SANGA, qui permettait à des étudiants du Cégep de Sherbrooke et de certaines institutions européennes d'interagir et de porter un regard interculturel et même interdisciplinaire sur des sujets liés à leurs champs d'étude.

Le développement et la réalisation de projets ou d'activités visant le développement de ces compétences tant chez les étudiants que chez les membres du personnel demandent un investissement considérable des établissements en terme de ressources humaines et financières et représentent généralement une complexité considérable. Ces changements organisationnels, pour être accomplis avec efficacité, nécessitent un soutien plus important de l'État ainsi qu'un appui financier plus élevé aux établissements d'enseignement ou aux organismes dont la mission est la valorisation de la diversité culturelle.

## ***RECOMMANDATION II***

Investir davantage dans l'internationalisation de la formation par le développement et le soutien aux projets de mobilité étudiante internationale, le développement de structures adéquates d'accueil et de suivi à l'intégration et à la persistance aux études destinées aux étudiants internationaux et allophones et par l'intégration des compétences interculturelles dans les programmes d'études.

### **L'éducation et l'intégration des personnes immigrantes en emploi**

Un des plus grands vecteurs d'intégration des personnes immigrantes est certainement l'accès à un emploi spécialisé. Différents facteurs font en sorte que l'obtention d'un emploi spécialisé est difficile et nécessite fréquemment l'obtention d'un diplôme québécois, et ce, malgré la sélection effectuée en immigration de personnes étant spécialisées dans des secteurs d'emploi en pénurie de main-d'oeuvre. Plusieurs personnes immigrantes sont confrontées à des difficultés d'accès aux ordres professionnels et conséquemment à une surqualification lors de la recherche d'emploi dans des secteurs non spécialisés. En ce sens, le travail entrepris par le gouvernement et les ordres professionnels visant des mesures adaptatives ou des prescriptions de formation adaptées à la réalité des professionnels immigrants est crucial et doit être poursuivi.

Bien que des démarches doivent être effectuées par les ordres professionnels et les employeurs pour assurer l'égalité des chances aux personnes issues de l'immigration, nous estimons que les maisons d'enseignement ont également un rôle à jouer notamment au regard de l'accessibilité des formations scolaires. Le parcours migratoire entraîne assurément des changements majeurs dans la vie d'une personne immigrante et ces modifications peuvent amener un individu à vouloir changer de vie, de profession, etc. En outre, certains individus admis au Québec en tant que réfugiés peuvent être peu scolarisés ou ne pas avoir eu l'occasion de compléter leur formation avant de quitter leur pays d'origine. Plusieurs auront donc un intérêt vers la formation collégiale ou universitaire.

Tout comme le marché de l'emploi, l'admission dans un établissement d'enseignement est réglementée et, parfois, certains critères d'admission peuvent être discriminatoires à l'égard des non-citoyens canadiens. Comme le Cégep de Sherbrooke désire assumer un rôle d'acteur social de premier plan dans la communauté et priorise le droit à l'éducation supérieure de tous les résidents de sa région, les pratiques d'admission et les mesures d'encadrement et de réussite devaient être révisées pour devenir équitables et non seulement égalitaires. Ainsi, une évaluation plus individualisée du profil des candidats immigrants est effectuée et vise notamment la reconnaissance d'expérience ou d'acquis. De même, pour les candidats allophones, une évaluation linguistique est réalisée via l'administration du *Test de français international* de l'organisme *ETS Services Canada*. Un seuil minimal de réussite permet d'admettre les étudiants qui ont un réel potentiel de réussite et les résultats obtenus, supérieurs au seuil minimal, permettent d'offrir aux étudiants une formation générale en français adaptée à leur niveau. Un cours de français pour personnes allophones a d'ailleurs été développé pour les individus ayant un score acceptable, mais particulièrement bas. Ce cours de mise à niveau pour

allophones offre une transition entre le programme de francisation et les programmes d'enseignements réguliers du collégial. D'autres services ou mesures sont également étudiés en ce moment pour favoriser la pleine réussite des étudiants allophones.

L'intégration d'un plus grand nombre de personnes immigrantes dans les programmes préuniversitaires et techniques amène également le personnel du Cégep à vivre de nouvelles situations parfois tendues et à revoir certaines pratiques qui sont devenues moins efficaces. Ces personnes, autant la direction que le personnel enseignant, le personnel professionnel ou le personnel de soutien, sont soutenues dans ces changements organisationnels et reçoivent du perfectionnement sur des thématiques telles que la réalité des personnes immigrantes, la prestation de service auprès des individus issus des communautés culturelles, la gestion de la diversité en classe, etc. Il nous importe de former ces individus et de les rendre plus compétents en relation interculturelle puisque ces nouvelles réalités sont parfois complexes à gérer. Il serait faux de penser que l'intégration des personnes immigrantes se fait sans heurts et sans coûts. L'intégration efficace des communautés culturelles dans notre établissement doit obligatoirement passer par une adaptation mutuelle et des ajustements dans les normes, les procédures, les services offerts, les relations humaines, etc.

Notre organisation est également confrontée à la complexité administrative, aux coûts financiers et en ressources humaines liés à l'admission et au suivi des dossiers scolaires des étudiants immigrants ainsi que des étudiants internationaux. Par exemple, la catégorisation légale et administrative de cette clientèle pour l'obtention du financement de même que les démarches de reconnaissance des acquis, pour être efficaces, nécessiteraient des ajustements et le développement de meilleurs outils. Ce type de changement pourrait même avoir un effet incitatif pour le recrutement ou l'admission de ses clientèles immigrantes par les établissements. En outre, de tels outils pourraient certainement servir à l'analyse des dossiers de toute clientèle adulte qui effectue un retour aux études.

En plus de l'instauration de pratiques d'admission et d'encadrement équitables pour la population étudiante, le Cégep de Sherbrooke doit également mettre en place des mesures visant l'accès à des emplois au Cégep pour les personnes issues des communautés culturelles. Le Cégep est au sixième rang des organisations comptant le plus d'employés à Sherbrooke. Depuis deux ans, l'établissement met en oeuvre un Plan d'accès à l'égalité à l'emploi (*Mesures d'égalité de chances*) afin de respecter les exigences gouvernementales en matière de représentativité de la population dans les différents corps d'emploi et de favoriser l'intégration en emploi d'un plus grand nombre d'immigrants en région. A long terme, il est évident que les personnes issues de l'immigration représenteront une source d'enrichissement humain et social importante pour notre institution, bien qu'à court terme, leur intégration au milieu nécessitera plusieurs efforts et ajustements.

### ***RECOMMANDATION III***

Le gouvernement doit poursuivre et déployer le soutien aux institutions et aux entreprises qui désirent adapter leurs normes et pratiques organisationnelles dans l'objectif de favoriser l'accès et le maintien en emploi des personnes immigrantes ainsi que leur avancement professionnel.

## **Sensibilisation du grand public**

Le Cégep de Sherbrooke souhaite jouer un rôle actif dans la communauté afin de contribuer au développement socio-économique de la région estrienne. Nous suivons donc de près l'actualité et les préoccupations exprimées par les résidents de l'Estrie. Les accommodements raisonnables, ayant fréquemment défrayés la manchette dans les derniers mois, nous ont évidemment interpellés en tant qu'établissement, mais également en tant que citoyens du Québec et nous ont amenés à poser un regard critique sur ce phénomène.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde très médiatisé où l'information est continue tout en étant succincte et brève notamment dans les principaux bulletins télévisés. La notion d'accommodements raisonnables et même plusieurs sujets liés à la diversité culturelle sont complexes et nécessitent nuance et subtilité. La compréhension fine de ces phénomènes sociaux demande une part minimale de connaissances générales en la matière et les manchettes ne permettent pas toujours l'approfondissement requis. Ainsi, une information médiatisée peut dans certains cas être incomprise ou mal interprétée par un individu et cela peut entraîner des réactions spontanées inadaptées ou disproportionnées face à une situation, un phénomène. Par ailleurs, nous sommes bien conscients que tous ne peuvent être spécialisés en matière de relations interculturelles et de diversité. Pour assurer le développement personnel et professionnel des citoyens dans une société multiculturelle comme la nôtre, il faut donc sensibiliser davantage l'ensemble des citoyens aux enjeux et phénomènes liés à l'accueil et à l'intégration des communautés culturelles afin que tous deviennent partie prenante de notre société québécoise. En tant qu'établissement collégial, nous pouvons jouer un rôle-clé dans la sensibilisation des jeunes, cela fait même partie de notre devoir d'éducation. Par ailleurs, cette sensibilisation doit se faire à un niveau plus large afin de joindre l'ensemble des citoyens québécois, des immigrants, des jeunes et moins jeunes, etc., et permettre de réduire l'ignorance et l'incompréhension qui entraînent la crainte de l'autre et l'incertitude.

### ***RECOMMANDATION IV***

À la suite de la commission, il sera essentiel de faire davantage d'éducation populaire face à la raison d'être de l'immigration québécoise et canadienne, aux réalités interculturelles, aux pratiques d'harmonisation, à la diversité afin de rejoindre le plus grand nombre de citoyens.

## *CONCLUSION*

L'intégration collective des résidents issus de l'immigration récente ou de l'ensemble des communautés culturelles doit se traduire par une volonté commune de la population vers un mieux-être collectif. Des actions concrètes et des politiques favorisant l'insertion en emploi et le développement personnel et professionnel de tous doivent être déployées. Les maisons d'enseignement peuvent jouer un rôle-clé dans le développement des compétences interculturelles et la sensibilisation aux réalités interculturelles des étudiantes et étudiants, futurs citoyens ouverts sur le monde et engagés dans la communauté. Par ailleurs, cette sensibilisation doit s'effectuer à un niveau plus large afin de joindre l'ensemble de la population. L'appui des instances gouvernementales est alors essentiel tant pour le développement de pratiques adaptatives efficaces dans les institutions publiques et privées que pour la formation des personnes immigrantes et la sensibilisation du grand public.

## ***RAPPEL DES RECOMMANDATIONS***

<b>Recommandation I</b>	Favoriser la sensibilisation à la société québécoise et l'intégration de tous les nouveaux arrivants francophones, anglophones ou allophones en développant des programmes de formation structurés.
<b>Recommandation II</b>	Investir davantage dans l'internationalisation de la formation par le développement et le soutien aux projets de mobilité étudiante internationale, le développement de structures adéquates d'accueil et de suivi à l'intégration et à la persistance aux études destinées aux étudiants internationaux et allophones et par l'intégration des compétences interculturelles dans les programmes d'études.
<b>Recommandation III</b>	Le gouvernement doit poursuivre et déployer le soutien aux institutions et aux entreprises qui désirent adapter leurs normes et pratiques organisationnelles dans l'objectif de favoriser l'accès et le maintien en emploi des personnes immigrantes ainsi que leur avancement professionnel.
<b>Recommandation IV</b>	A la suite de la commission, il sera essentiel de faire davantage d'éducation populaire face à la raison d'être de l'immigration québécoise et canadienne, aux réalités interculturelles, aux pratiques d'harmonisation, à la diversité afin de rejoindre le plus grand nombre de citoyens.